

RAOUL LOUIS-VINCENT

(1818)

RAOUL, *Louis-Vincent*⁽¹⁾, était né le 2 février 1770 à Poincy, près de Meaux (département de Seine et Marne).

Après avoir fait ses humanités chez les Bénédictins, il se destinait à la prêtrise, quand éclata la révolution de 1789. Il quitta le Séminaire de St-Sulpice pour entrer dans l'enseignement. Il obtint, à la suite d'un concours, la chaire de Rhétorique au Collège de Meaux.

Nous voyons, dans une lettre à Fourcroy, « qu'avec les jeunes gens du Collège en âge de porter les armes, il s'enrôla volontairement dans le moment où toute la France se postait aux frontières pour repousser l'ennemi ». Il resta trois ans sous les drapeaux et, en passant par les grades intermédiaires, il devint quartier-maître trésorier de la 16^e demi-brigade de ligne. Peu de semaines après le 9 thermidor, il aurait, suivant un de ses anciens élèves, dont il nous a été impossible de contrôler l'assertion, fait une pièce en plusieurs actes et en vers, intitulée : *La Chute de Robespierre*, représentée sur quelques théâtres. « J'ai donné ma démission à la paix, dit-il dans la lettre à Fourcroy, pour reprendre des occupations plus conformes à mes goûts et à mes études.. » Il ne se désintéressa pas d'ailleurs

(1) On lit dans la notice que lui a consacrée QUETELET (*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres, et des beaux-arts de Belgique, 1849*) : « Dans toutes les pièces » manuscrites que nous avons eues entre les mains et qui sont antérieures à sa nomination » d'inspecteur de l'imprimerie à Amiens en 1813, nous avons lu Louis-Vincent *Raoult*, et » non Raoul. C'est par erreur sans doute que l'arrêté de 1813 porte la dernière orthographe, qui a toujours été suivie depuis. »

Nous croyons, à ce propos, devoir faire remarquer que cette notice de son ami Quetelet, à laquelle nous avons naturellement recouru pour notre travail, contient sur les premières années de Raoul des renseignements — d'importance médiocre d'ailleurs — qui ne concordent pas d'une façon absolue avec ceux que MM. Andrieux et Lebert, bibliothécaires de Meaux, ont fournis en 1905-1906 à M. Masoin (*Biographie nationale*, vol. xviii).

des affaires publiques, puisque le 30 vendémiaire an VI (21 octobre 1797) il prononça l'éloge du général Hoche, avec un tel succès que l'administration municipale de Meaux en ordonna l'impression et la distribution dans toute l'étendue de la République.

La maison d'éducation qu'il avait fondée à Meaux et qui avait mérité du Gouvernement le titre d'école secondaire prospéra quelques années. (Elle comptait, en 1803, 150 élèves). La concurrence de la maison d'éducation Pihet lui devenant préjudiciable ⁽¹⁾, il sollicita en 1806 un modeste emploi dans un des lycées de Paris, parce qu'il désirait, disait-il dans sa demande, se vouer entièrement à l'étude des anciens. L'offre ne fut pas acceptée. Mais l'année suivante, il fut appelé aux fonctions de conservateur de la Bibliothèque de Meaux, qu'il occupa pendant six ans.

A cette époque de sa vie se rattachent les quelques travaux poétiques, dont il donna la primeur quelquefois à la Société d'agriculture, sciences et arts.

Au mois d'avril 1813, Raoul fut nommé inspecteur de la librairie à Amiens.

Les démarches qu'il fit de nouveau sous la Restauration pour obtenir une chaire à Paris n'ayant pas abouti, il quitta la France (voir plus loin l'*Épître sur son séjour en Belgique*). Il fut en 1816 nommé professeur de Rhétorique à l'Athénée de Tournai, et obtint du roi Guillaume des lettres de naturalisation « avec la remise des frais ordinaires ».

Raoul fut nommé professeur à l'Université de Gand au commencement de 1818.

G.-L. Mahne à Ziericzee, J.-M. Schrant à Bovenkarspel, L.-V. Raoul à Tournai et P.-C. Lammens, bibliothécaire à Gand — c'est le texte officiel — constituaient la faculté de philosophie spéculative et des lettres « *philosophiæ theoreticæ et literarum* »

(1) D'après MM. Andrieux et Lebert, son établissement n'ayant plus qu'une cinquantaine d'élèves, il se serait décidé à en « céder les restes à Pihet chez qui il professa la Rhétorique ».

avec, à titre de professeur extraordinaire, D.-C. Munchen à Luxembourg.

Au premier volume des *Annales Academiæ Gandavensis*, on lit dans le programme des cours du 1^{er} semestre de la 1^{re} année académique (3 novembre 1817 au 1^{er} avril 1818): « Professores, qui literas gallicas et historiam Patriæ explicabunt, postea indicabuntur ». La seconde *Series lectionum* (à die I Aprilis ad medium usque Augustum MDCCCXVIII) porte :

« L.-V. RAOUL *Literas gallicas* explicabit diebus Martis, Mercurii, Jovis et Veneris horâ quintâ pomeridianâ; *Historiam* verò *Patriæ*, horâ auditoribus commodâ ».

Dans le second volume des *Annales* (année académique 1818-1819) on lit :

« L.-V. RAOUL... *Selecta loca ex optimis scriptoribus Gallicis cum exemplaribus Græcis et Latinis comparavit* horâ quartâ pomeridianâ diebus Lunæ Martis et Mercurii; eâdem horâ diebus Jovis, Veneris et Saturni *Historiam universalem docuit*; horâ quintâ diebus Jovis, Veneris et Saturni *Historiam philosophiæ tradere cœpit*. » (Commencement d'octobre à fin février).

Du commencement de mars à mi-août, Raoul, fut aussi chargé de remplacer Munchen décédé; « horâ decimâ diebus Lunæ, » Martis et Mercurii in locum defuncti professoris D.-C. Munchen, scholas *Logicas* absolvit ».

1819-1820... « *Præcepta logices tradidit; selecta... comparavit; » historiam universalem exposuit; metaphysicam docuit* ».

1820-1821. A peu près le même besoin.

1821-1822. Raoul ne fait plus de philosophie; mais en revanche il s'occupe de latin et il donne un cours de pédagogie « dans le but de former des professeurs pour les humanités ».

1822-1823. Dix leçons de latin, d'histoire universelle, de pédagogie et de littérature française pendant le premier semestre; huit de latin, d'histoire et de pédagogie pendant le second.

Dès 1823, plus de trace de la *Schola propædeutica* et de leçons de latin. C'est au grec que désormais Raoul consacra le plus de temps: antiquités (pendant toute l'année), explication de la *Cyropédie* (1^{er} semestre), et d'une tragédie (2^e semestre). Il

enseignera en même temps l'histoire, mais plus l'histoire universelle. Il prend, à partir de cette année, l'habitude de varier; tantôt l'histoire ancienne, tantôt l'histoire du moyen-âge: rien de l'histoire moderne.

Une dernière remarque que nous fournissent les *Series lectionum*: la littérature française ne figure pas au programme de Raoul pendant le deuxième semestre de 1826-1827, pas plus que pendant l'année 1827-1828. Pour les années 1828-1829 et 1829-1830 nous n'avons pas de documents: la collection des *Annales Academiæ Gandavensis* s'arrête au mois d'août 1828 (le dernier volume 1827-1828 ne fut imprimé qu'en 1831!).

Raoul fut secrétaire du Sénat académique de 1821 à 1822 et de 1829 à 1830; recteur de 1824 à 1825.

Pendant les treize ans qu'il passa à Gand, Raoul fut très mêlé à la vie littéraire et artistique, comme à la vie politique.

Jamais il n'avait entendu délaisser les lettres pour l'enseignement.

Il avait commencé l'étude du néerlandais dès son entrée en Belgique. Vers 1819, il se mit à traduire en vers français les meilleurs morceaux des auteurs de sa nouvelle patrie. Non sans succès, s'il en faut juger par ces lignes du « Journal de Gand » du 11 décembre 1819 appréciant sa traduction d'une poésie de Tollens: « Ce n'est pas tant la versification agréable et facile qui excite l'admiration, que la circonstance de la traduction faite par un écrivain qui, il y a quelques mois, était totalement étranger à la langue hollandaise ».

Raoul collaborait non seulement à la *Société de Littérature* de Bruxelles qui publia de 1801 à 1823 des *Almanachs poétiques*, mais au *Mercure belge* (1817-1821) et aux *Annales Belges* (1818-1824). Ses articles de critique littéraire étaient reproduits — généralement — en brochures. Il discutait également les questions d'enseignement qui, dans les derniers temps du règne de Guillaume, étaient fort à l'ordre du jour.

Il soutint de 1825 à 1828 une assez vive discussion dans le « Journal de Gand » avec les journaux anti-gouvernementaux. En

1827, chez J.-N. Houdin fut imprimé son livre : *Droits du prince sur l'enseignement public ou Réfutation des doctrines du Catholique des Pays-Bas* (In-8° de 216 pages). Il l'avait signé des initiales *M. K.* Les uns attribuèrent cet ouvrage au docteur Kluydens, les autres au docteur Kesteloot, mais il était bien réellement de Raoul d'après cette note de Kesteloot : « ... Raoul ayant eu une ardente polémique avec le rédacteur du *Vrai Libéral*, Arnault, celui-ci avait expliqué les initiales *L. V. R.* (dont Raoul usait d'ordinaire) par les mots : *le Vieux radoteur*. Alors Raoul, pour échapper aux explications épigrammatiques de son antagoniste, se voila sous une lettre étrangère aux noms français ».

Au sortir de son rectorat, Raoul songea à publier ses *Œuvres diverses* en 6 volumes.

Sur la couverture du premier volume de cette publication, (à laquelle on souscrivait chez M^{lle} Mestre, libraire, à Gand, rue des Champs, n° 16, et dont l'impression était confiée à M. Bogaert-Dumortier de Bruges), on lit :

« Un choix de pièces hollandaises, traduites en vers français avec le texte en regard, composera le 4^e volume. L'auteur naturalisé Belge et comblé des faveurs du Gouvernement doit un tribut de reconnaissance au Prince et à la Nation qui l'ont adopté ».

Le 1^{er} volume (paru en 1826) s'ouvre par un hommage à S. M. le Roi des Pays-Bas, qui se termine par ces lignes :

« Sire, vous avez daigné m'admettre au nombre de vos sujets; Vous m'avez permis de faire paraître cet ouvrage sous vos auspices; Vous m'avez appelé à d'honorables fonctions parmi des savants qui, tous les jours, me font connaître et apprécier davantage la nation aux destinées de laquelle je suis fier d'avoir attaché mon existence... ». Il se compose uniquement des Satires de Juvénal (c'est la 4^e édition).

Le 2^e volume (1826), dédié à M^r Walther, inspecteur-général des études, est intitulé *Poésies* et comprend : a. *Guillaume-le-Conquérant*, tragédie; b. *L'Écrivain public*, ou *le Pétitionnaire*; c. *La Veille des Vacances*; d. *Les Écoliers en Vacances*; e. *Le*

Jeune homme à la mode; f. *Le poète anglais et les auteurs de l'Edimburg Review* (satire traduite de Byron).

Le 3^e volume (1827), dédié à Mr P. Bergeron, homme de lettres, « hommage de l'amitié », est également intitulé : *Poésies*.

Au début, le discours en vers qui avait été prononcé à l'occasion de l'inauguration du Palais de l'Université. Plus loin, la pièce de 1811, sur les *Embellissements de Paris*, suivie immédiatement de celle qui avait valu à Millevoye un accessit. « Nous la transcrivons, dit une note de l'éditeur, pour qu'on puisse la comparer à celle de notre auteur dont il n'a été fait aucune mention ». Suivent une théorie de la *critique littéraire*, des mélanges, analyses de pièces, épigrammes, etc.

Le morceau le plus curieux est l'*Épître sur son séjour en Belgique* :

= Quoi, R...! vous quittez pour les bords de la Lys
Et la Seine, et le Louvre et l'empire des lys...
.....
= A peine obscur régent, j'avais pu voir le Prince !
Ce n'était point un prince à voir pour qui voulait...
... De mon temps, parler à son moindre valet
Était plus mal aisé qu'il ne l'est en Belgique
D'aller soi-même au Roi présenter sa supplique.
.....
... Quelque beau jour, loin de la Capitale
Réservée aux docteurs de l'École Normale,
On aurait pu me voir, avec mes manuscrits,
Dans un coin du Béarn porter mes cheveux gris,
Et forçant Juvénal à prendre un nouveau masque,
Pour les savants de Pau le travestir en Basque !
.....
Je trouvai que Paris ferait mieux mon affaire :
On jugea que c'était trop de présomption.
..... Je rougis de mon ambition
Et je vins tout confus à l'heureuse Belgique
Pour ce qu'elle valait offrir ma Rhétorique.
On m'y fit un accueil que je n'attendais pas :
Irai-je me placer au nombre des ingrats ?
..... =
= Mais servir la Patrie est le premier devoir ?
= Ce dogme est dans mon cœur : mais au déclin de l'âge
La Patrie est aux lieux où l'on peut vivre en sage —
.....

Le 4^e volume porte le titre de *Leçons de littérature hollandaise traduites en français*. La dédicace "*Viro illustri atque excellentissimo Van Maanen, regio Ministro*", commence ainsi :

« Quidquid apud Batavos vernacula lingua poetas
Eximium peperit, francorum vertere metris
Fert animus, patriisque novum decus addere chartis. »
.....

Voici un passage de la préface qui est assez étendue :

J'offre au public un recueil de poésies traduites du hollandais ...

Peu versé encore dans la connaissance de la langue nationale, sans autre guide que mon propre goût, j'ai pu me tromper dans le choix des morceaux que je cite comme des modèles et je conviens d'avance de l'imperfection de mon travail; tel qu'il est cependant, je crois qu'il servira à faire apprécier une littérature digne d'occuper un rang distingué parmi celles des autres peuples de l'Europe. Les étrangers, qui la connaissent peu, ne l'estiment pas assez; les nationaux, comme pour se venger de cette injustice, s'en exagèrent les beautés; nous nous placerons entre ces deux extrêmes ...

J'ai cherché à retracer quelque chose de la bonhomie de Cats, du sublime de Vondel et de Feith, du naturel de Bellamy, de l'enthousiasme d'Helmers, du pathétique de Tollens, du nationalisme de Kinker, du génie souple et varié de Bilderdyk ...

Suit un « Tableau » raccourci, de la littérature et des sciences dans les Pays-Bas qui est extrait du Cours préparatoire à l'étude de la littérature hollandaise, par M. J.-F.-X. Wurth

Parmi les soixante-sept morceaux, il y a une ode lue en présence de S. Exc. le Ministre Falck à l'occasion de la pose de la première pierre des bâtiments de l'Université de Gand en 1819. Elle commence ainsi :

Vante-nous, fier guerrier, la gloire des batailles,
Renverse les cités, sème les funérailles.

Nous ne savons de qui est le texte hollandais :

Bazuin uw vrede krijsorkanen,
Werp stad en tempel om tot puin.

Le volume se termine par des « notices biographiques, extraites de différents auteurs, sur les principaux écrivains dont cette traduction contient quelques fragments ».

Il a été imprimé en 1828 comme les précédents, à Bruges, mais il porte le nom de l'éditeur H. Tarlier de Bruxelles.

Le 5^e volume (1829) est dédié à Quetelet qui assure (*Annuaire de l'Académie de Belgique pour 1849*, page 106, en note) que « ce n'est qu'en devenant acquéreur des œuvres de Raoul qu'il a appris, non sans un sentiment d'orgueil, que le volume qui renferme les *Traductions d'Horace et de Perse* lui était dédié ».

Un sixième volume qui devait contenir, paraît-il, un commentaire des *Géorgiques* de Virgile, n'a jamais paru. Les événements de 1830 en auront probablement empêché la publication.

Ces événements apportèrent un changement profond dans la vie de Raoul. Le Gouvernement provisoire (6 décembre 1830) ne maintint des trois facultés de philosophie que celle de Louvain. La carrière *officielle* de Raoul fut brisée. Lors de la réorganisation universitaire de 1835, il ne fut pas renommé à Gand.

Sans place et sans fortune — en 1836 seulement l'*émérite* Raoul reçut une pension et il dut attendre jusqu'en 1844 pour que *tous* ses droits fussent reconnus — Raoul était allé à Bruxelles chercher, pour sa femme⁽¹⁾ et pour lui, des ressources dans le journalisme et dans des leçons particulières. Il fut quelque temps professeur à l'Institut Gaggia et à l'École centrale de commerce. En 1840, lors de l'institution par Rogier des concours-généraux de l'Enseignement moyen, il fut avec Lesbroussart, alors professeur à l'Université de Liège, et Loumyer, chef de division au Ministère des affaires étrangères, chargé de juger les travaux des élèves de Rhétorique, discours latin, composition française et version grecque. Pendant les années 1841, 1842, 1843 et 1844 il figure encore parmi les membres des jurys littéraires de ces concours.

En 1841, l'Université libre de Bruxelles lui confia les cours de langue latine et d'histoire de la littérature latine qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Dans l'intervalle de ses leçons, il s'occupait de la révision de ses travaux qu'il corrigeait et recorrigeait sans cesse : ainsi, en

(1) Raoul perdit sa femme (née Mathurin de Meaux) vers 1830. Il se remaria quelques années après. Il n'eut pas d'enfants. (Cf. Masoin, *Biogr. Nation.*).

1842, il publiait une dernière édition des trois satiriques latins (Bruxelles, Wouters Raspoet & C^{ie}, 2 vol. in-8°) et, en 1847, une dernière édition de ses comédies-vaudevilles (Bruxelles, Wouters frères, 1 vol. in-18.)

Il joignait d'autres œuvres aux anciennes. Notamment le plus intéressant des travaux critiques qu'il a publiés dans cette dernière période de sa vie, celui qui donne l'idée la plus exacte de sa manière et de ses goûts littéraires, est l'*Anti-Hugo* (Bruxelles, Kiessling & C^{ie}, s. d. In-8°, XIX-250 p. et table). Fidèle aux leçons d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Longin, de Boileau, il n'a pas, dit-il dans sa préface, attendu pour combattre les nouvelles doctrines littéraires la réaction qui commence à s'opérer contre elles. (C'était au lendemain des *Burgraves*, en 1844, pensons-nous, qu'il écrivit cette satire du romantisme, dont le *Messenger de Gand* donna un compte-rendu au commencement de 1845). Il y a plus de dix ans, ajoute-t-il, qu'il leur fait une guerre ouverte : ses articles dans les revues du temps en sont la preuve. C'est une guerre toute de principes. S'il s'attaque à Victor Hugo et à lui seul, c'est que Victor Hugo est un homme de génie, qu'il n'y a que l'homme de génie dont les écarts puissent être dangereux et qu'il lui a semblé que, s'il parvient à faire voir que le chef de l'École est dans une mauvaise voie, l'École toute entière sera jugée⁽¹⁾.

Quetelet (*Annuaire de l'Académie royale*) reconnaît que, si Raoul, qui s'était fait de l'ancienne et de la nouvelle littérature cette définition particulière : « les *classiques* sont ceux qui ont fait leur classe, et les *romantiques* ceux qui ne les ont point faites », a été parfois injuste envers les écrivains modernes, c'est à cause de « ses vieilles habitudes littéraires, études qu'il avait constamment dirigées vers les grands écrivains de l'antiquité ». On s'en aperçoit bien quand on lit non seulement l'*Anti-Hugo*, mais les jugements portés par Raoul sur toutes les œuvres des *jeunes*. Et après tout il ne s'en défend pas. Écoutons plutôt ce

(1) Nous nous sommes imposé le devoir de ne discuter, ni les opinions, ni les actes, ni les livres de nos anciens. Nous racontons, nous ne jugeons pas.

qu'il dit à la fin de ce travail qui est comme son testament professoral et littéraire écrit à l'âge de soixante-quinze ans :

« ... Notre seul but était de défendre les saines doctrines littéraires et de venger les écrivains du temps où nous avons vécu, de l'outrecuidance de ceux qui leur ont succédé... Professeur de littérature depuis plus d'un demi-siècle, il nous était pénible d'entendre répéter sans cesse que nous n'avions jusqu'ici enseigné que des sottises, et qu'il y avait d'autres règles du goût que celles qui avaient produit tant de chefs-d'œuvre anciens et modernes...

... Ce n'est pas que M. Victor Hugo ne soit un homme de génie; nous l'avons dit vingt fois, il y a de l'excellent dans ses œuvres, mais il n'est poète que dans les moments d'heureuse inspiration où s'oubliait lui-même, il écrit comme il sent, au lieu de composer d'après ses théories...

... Critique sévère, il est vrai, mais toute désintéressée et que nous ne publions à la fin de notre carrière que comme une dernière leçon, ou plutôt un dernier adieu à nos élèves pour qui seuls nous l'avons entreprise...

... Nous avons la conscience, en mourant, d'avoir fait non pas un bon livre, mais une bonne action. »

Le 11 janvier 1847, Raoul avait été nommé correspondant de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique.

Il reçut la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold quelques jours avant sa mort, survenue le 25 mars 1848.

Son portrait est dans l'Annuaire de l'Académie pour 1852.

ERNEST DISCAILLES

PUBLICATIONS DE L.-V. RAOUL

Embellissements de Paris. Meaux, impr. Raoul, 1811. In-8°, 20 p. (Pièce envoyée au concours pour le prix de poésie proposé par l'Académie française au sujet des nouveaux embellissements de Paris. Soumet eut le prix, Millevoye le 1^{er} accessit. La pièce de Raoul ne fut pas même mentionnée — voir ci-dessus).

Satires de Juvénal, traduites en vers français, avec le texte. Meaux, RAOUL, 1811. 2 vol. in-8°. (En 1815 et en 1819 parurent deux éditions sans texte).

Satires de Perse, traduites en vers français (avec le texte en regard). Meaux, M^{lle} RAOUL; Paris, Brunot-Labbe, 1812, in-8°. (Rééditées en 1818 à Tournay, Casterman père).

Épître à Étienne, sur sa comédie des *Deux Gendres*, par L.-V. R. Meaux, RAOUL, 1812. In-8°, 24 p.

La Veille des Vacances, comédie-vaudeville en un acte et en vers, représentée par les élèves du Collège (sic) de Tournay avant la distribution des prix; par L.-V. RAOUL. Tournay, impr. D. Casterman, 1816. In-12, 47 p. (À la fin de l'avertissement, il parle des représentations théâtrales en usage chez « une société célèbre que sans doute il ne faut pas regretter sous tous les rapports, mais qu'on ne peut suivre de trop près, quand il s'agit de l'enseignement »).

Les Écoliers en vacances, comédie en trois actes, en vers, représentée par les élèves de l'Athénée de Tournay avant la distribution des prix; par L.-V. R. Tournay, impr. D. Casterman, 1817. In-12, 50 p.

Le Passage du Prince, impromptu-vaudeville, représenté le lundi 6 octobre 1817, sur le théâtre de la Ville de Tournay devant leurs Altesses Royale et Impériale le Prince et la Princesse d'Orange. Tournay, impr. D. Casterman, 1817. In-8°, 30 pp.

Ode à son Altesse Royale le Prince d'Orange, sur la naissance de son auguste fils. Tournay, impr. D. Casterman, 1817. In-8°, 13 pp. (Latin-français. L'ode latine est signée *in fine* J.-B. DUNON, professeur de poésie à l'Athénée de Tournay; l'ode française L.-V. RAOUL).

Ode à son Altesse Royale le Prince d'Orange, sur la naissance de son auguste fils. Tournay, impr. D. Casterman, 1817. In-8°, 13 pp. (Poésie différente de la précédente. Elle est également accompagnée d'une ode latine signée *in fine* J.-B. CHOTIN, 4th professor in Athenæo Tornacense).

Exposition du Système de l'Enseignement public dans le Royaume des Pays-Bas, par un professeur belge. Tournay, impr. D. Casterman, 1817. In-12, 44 pp. (Réédité dans le tome IV des *Œuvres diverses*).

Satires d'Horace. Traduites en vers français. Gand, 1818.

Observations sur l'Organisation des Universités du Royaume des Pays-Bas, en réponse à quelques brochures contre cette organisation. Gand, De Goesin-Verhaeghe, 1818. In-8°, 32 pp. Signé *in fine*.

En parcourant les richesses bibliographiques que M. van der Haeghen a recueillies, nous avons trouvé plusieurs exemplaires d'une piécette en vers présentée par G. Van Acker — ce fut un des pseudonymes de RAOUL — le premier jour de l'année 1825 à MM. les membres des deux Sociétés royales des Beaux-Arts et de Botanique à Gand; deux traductions de VERVIER (directeur de l'Académie des Beaux-Arts et poète): *Lierzang, voorgelezen in tegenwoordigheid van Minister Falck, bij het leggen der eersten steens van het paleis der Hoogeschool te Gent, ten jare 1819* (I.-S. Van Doosselaere. In-4°) et *Bij het lijk van mijnen vader* (in-8°, 7 pp.) et une imitation libre des *Dichtstukjes* du même. (Gand, J.-N. Houdin, 1820. In-12). Dans un *Tracé des travaux des quatre loges à l'O. . . de Gand en 1818*, il est fait mention d'une « Cantate du poète Raoul ».

Le discours latin que Raoul prononça à sa sortie du Rectorat: *Oratio publice habita Gandæ die III Octobris anno MDCCCXXV, cum magistratu academico abiret*, fut imprimé à Gand chez De Goesin-Verhaeghe en 1825. In-8°, 16 pp. Il le traduisit en français. (Gand, De Goesin, 1825. In-8°, 24 pp.). De la même époque date un discours en vers hexamètres: *Oratio inauguralis quæ Gandæ in novo Academiæ palatio, die II Octobris anno MDCCCXXV habenda fuit*. Gandæ, typis J.-N. Houdin, 1826. In-8°, 16 pp.

Droits du Prince sur l'Enseignement public ou Réfutation des Doctrines du Catholique des Pays-Bas. Gand, Houdin, 1827. In-8°, 216 pp.

Œuvres diverses de L.-V. RAOUL. Bruges, 1826-1829. — Cinq volumes inventoriés ci-dessus.

Précis de l'Histoire littéraire grecque, latine et française, extrait de différents auteurs et mis dans un ordre nouveau. Bruxelles, Hauman, Cattoir et C^{ie}, 1837. In-8°, iii-230 pp.

Dans un Recueil d'*Épîtres, Satires, Contes, Fables, Épigrammes, etc.*, publié à Bruxelles chez Hayez en 1840, in-8°, 204 pp., une ode au *Roi de Danemarck* et une satire, intitulée *Socrate et Glaucon*, des « législateurs imberbes qui prétendent régler le sort des Etats » (cf. Quetelet).

L'Anti-Hugo. Bruxelles, Kiessling, s. d. In-8°, xix-250 pp.

